

	PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DE L'ÉCOLE INTÉGRÉE SAINT-JEAN-BAPTISTE Réunion tenue le 29 janvier 2025 à l'école St-Jean-Baptiste de Val-David (salle du personnel).
	PERSONNES PRÉSENTES : Parents Lise Bernard Jean-Félix Giguère-Groulx Marie-Lise Goyette Catherine Lacelle Maude Messier Anne-Marie Ouimet Enseignantes Agathe Bénard Josée Pesant Liki-Anne Pinsonnault Professionnelle Isabel Pepin, psychoéducatrice Directions Isabelle Forget, directrice Évelyne Bédard, directrice adjointe Service de garde Chantal Samson, responsable Membres de la communauté PERSONNES ABSENTES : Jessica Dello Sbarba Jean-Luc Gagnon Sonya Audrey Bonin, directrice des loisirs, ville de Val-David Marie-Hélène Roy, orthopédagogue
	1.0 OUVERTURE DE LA RÉUNION La présidente Maude Messier déclare la séance ouverte. Il est 18 h 32. Jean-Félix Giguère-Groulx est le gardien du temps. Isabelle Forget présente Évelyne Bédard, directrice adjointe. Maude Messier adresse un mot aux membres du CÉ concernant une mobilisation de la communauté pour soutenir la construction de la nouvelle école.

	2.0 PRISE DES PRÉSENCES ET CONSTATATION DU QUORUM Une fois les présences prises, il y a constatation du quorum.																																																	
CEE 2024-2025-20	3.0 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR IL EST PROPOSÉ PAR <i>Marie-Lise Goyette</i> D'ADOPTER le projet d'ordre du jour en ajoutant ces points aux varia : <table><tr><td>18 h 30</td><td>1.0</td><td>Ouverture de la réunion</td></tr><tr><td></td><td>2.0</td><td>Prise des présences et constatation du quorum</td></tr><tr><td></td><td>3.0</td><td>Adoption de l'ordre du jour</td></tr><tr><td></td><td>4.0</td><td>Questions du public</td></tr><tr><td>18 h 45</td><td>5.0</td><td>Adoption et suivi du procès-verbal de la séance du 13 novembre 2024 (Document 1)</td></tr><tr><td>18 h 55</td><td>6.0</td><td>Mot de la direction</td></tr><tr><td>19 h 15</td><td>7.0</td><td>Fonds à destination spéciale-don</td></tr><tr><td>19 h 20</td><td>8.0</td><td>Projet éducatif et plan de mise en œuvre (Information)</td></tr><tr><td>19 h 35</td><td>9.0</td><td>COSP (Approbation) (Document 2)</td></tr><tr><td>19 h 45</td><td>10.0</td><td>Agendas 2025-2026 (Adoption) (Document 3)</td></tr><tr><td>19 h 55</td><td>11.0</td><td>Photos scolaires 2025-2026 (Adoption) (Document 4)</td></tr><tr><td>20 h 5</td><td>12.0</td><td>Service de garde (Adoption)</td></tr><tr><td>20 h 25</td><td>13.0</td><td>Fondation Dufresne de l'école de Val-David (information)</td></tr><tr><td>20 h 35</td><td>14.0</td><td>Comité de parents CSSL (information)</td></tr><tr><td>20 h 45</td><td>15.0</td><td>Varia - Transport lors des sorties de ski - Utilisation des gymnases par la communauté - Suivi vente de chandails </td></tr><tr><td>21 h</td><td>16.0</td><td>Levée de l'assemblée</td></tr></table> Adopté à l'unanimité	18 h 30	1.0	Ouverture de la réunion		2.0	Prise des présences et constatation du quorum		3.0	Adoption de l'ordre du jour		4.0	Questions du public	18 h 45	5.0	Adoption et suivi du procès-verbal de la séance du 13 novembre 2024 (Document 1)	18 h 55	6.0	Mot de la direction	19 h 15	7.0	Fonds à destination spéciale-don	19 h 20	8.0	Projet éducatif et plan de mise en œuvre (Information)	19 h 35	9.0	COSP (Approbation) (Document 2)	19 h 45	10.0	Agendas 2025-2026 (Adoption) (Document 3)	19 h 55	11.0	Photos scolaires 2025-2026 (Adoption) (Document 4)	20 h 5	12.0	Service de garde (Adoption)	20 h 25	13.0	Fondation Dufresne de l'école de Val-David (information)	20 h 35	14.0	Comité de parents CSSL (information)	20 h 45	15.0	Varia - Transport lors des sorties de ski - Utilisation des gymnases par la communauté - Suivi vente de chandails	21 h	16.0	Levée de l'assemblée	
18 h 30	1.0	Ouverture de la réunion																																																
	2.0	Prise des présences et constatation du quorum																																																
	3.0	Adoption de l'ordre du jour																																																
	4.0	Questions du public																																																
18 h 45	5.0	Adoption et suivi du procès-verbal de la séance du 13 novembre 2024 (Document 1)																																																
18 h 55	6.0	Mot de la direction																																																
19 h 15	7.0	Fonds à destination spéciale-don																																																
19 h 20	8.0	Projet éducatif et plan de mise en œuvre (Information)																																																
19 h 35	9.0	COSP (Approbation) (Document 2)																																																
19 h 45	10.0	Agendas 2025-2026 (Adoption) (Document 3)																																																
19 h 55	11.0	Photos scolaires 2025-2026 (Adoption) (Document 4)																																																
20 h 5	12.0	Service de garde (Adoption)																																																
20 h 25	13.0	Fondation Dufresne de l'école de Val-David (information)																																																
20 h 35	14.0	Comité de parents CSSL (information)																																																
20 h 45	15.0	Varia - Transport lors des sorties de ski - Utilisation des gymnases par la communauté - Suivi vente de chandails																																																
21 h	16.0	Levée de l'assemblée																																																
	4.0 Questions du public (30 minutes maximum) Aucun public																																																	
CEE 2024-2025-21	5.0 Adoption et suivi du procès-verbal de la séance du 13 novembre 2024 (document 1) Suivi au point 9. Alimentation à l'école et allergies Le 14 novembre 2024, les directions ont reçu les informations suivantes concernant la Politique-cadre à venir Pour un virage santé à l'école (MEES). • La sortie de la Politique-cadre est prévue en 2024-2025. La politique alimentaire du CSSL devra ainsi être révisée. • La Politique-cadre est en cohérence avec les conditions d'efficacité démontrées par la recherche et les actions dans les milieux de vie. • Le sujet des allergies alimentaires sera abordé en partie, d'autres actions plus complètes sont prévues à ce sujet. La																																																	

	politique prévoit le retrait des aliments bannis (noix, arachides). • Ce document nous aidera à accompagner les cafétérias/concessions des écoles en nous apportant des indications pour le choix des aliments. Des actions sont également prévues directement auprès d'eux. • Le sujet des récompenses alimentaires sera abordé. • Le contexte des restrictions des aliments apportés de la maison sera abordé. IL EST PROPOSÉ PAR <i>Marie-Lise Goyette</i> D'ADOPTER le procès-verbal de la séance du 13 novembre 2024. ADOPTÉ à l'unanimité
	6.0 Info de la direction <u>Suivi du budget définitif (impacts des coupures annoncées)</u> *En attente du budget révisé Impacts à 4 niveaux : 1. Réduction des dépenses à court terme 2. Gel d'embauche au niveau de plusieurs corps d'emploi dans les services centraux a. Possibilité de cesser, retarder certaines activités non essentielles. b. Les départs ne pourront être remplacés. c. Le personnel des établissements n'est pas visé par cette mesure, afin de préserver le service aux élèves. 3. Réduction des mesures d'investissement a. Plusieurs travaux de rénovation seront reportés. b. Les situations compromettant la sécurité seront traitées en priorité. c. Les achats d'équipements et de mobilier seront restreints. 4. Mise sur pause de projets de construction a. La construction de la nouvelle école de Val-David et de Chante-au-vent est suspendue <u>Éducation à la sexualité</u> • Les contenus en éducation à la sexualité, qui étaient obligatoires depuis 2018, ont été intégrés en majorité au programme de culture et citoyenneté québécoise au primaire (CCQ). • Les contenus en éducation à la sexualité au préscolaire demeurent disponibles et recommandés.

	• Pour les contenus en éducation à la sexualité qui demeurent obligatoires en dehors du programme CCQ, leur planification doit être approuvée par le conseil d'établissement de l'école. <u>Notes du secrétariat général</u> Importance de consigner les informations requises aux procès-verbaux Et Tel qu'il appert de la LIP commentée : «L'article 69 LIP parle du procès-verbal des délibérations du conseil. Le terme "délibérations" n'est pas défini par la loi. Selon le langage courant, ce terme peut avoir plusieurs significations : • Les discussions orales sur un sujet ; • La réflexion destinée à peser le pour et le contre avant la décision ; • La résolution prise après discussion. Il appartient au conseil d'établissement de choisir le sens qui lui convient. Ainsi, le procès-verbal pourrait se limiter à enregistrer le sort réservé à chaque résolution sur laquelle le conseil est appelé à voter, sans rapporter la teneur des échanges entre les membres du conseil. <u>Participation aux blocs plein air - Information</u> • Les blocs de plein air sont prévus avec diligence par les enseignants d'éducation physique et sont au cœur de notre projet éducatif, en plus de faire partie intégrante par leur nature du programme de formation de l'école québécoise. • Ces projets sont possibles par la collaboration et le soutien des titulaires et des membres de l'équipe-école, en plus de la présence de nos parents bénévoles. • Les activités apportent de nombreux bienfaits aux élèves, dont l'acquisition de compétences physiques, la motricité globale à tous les niveaux, le développement de compétences sociales et de collaboration, le développement d'habiletés cognitives en faisant appel à de la créativité dans la résolution de problèmes. - Il serait intéressant de faire rayonner ces belles activités. Soit par le biais de photos dans l'Info-parents, sur le site internet. <u>Ouverture des inscriptions 10 février</u> L'information est publiée sur le site du CSSL dans l'onglet Admissions et inscriptions. Le formulaire est maintenant en ligne, des outils sont disponibles, dont un guide de réinscription. Cette année, l'inscription au préscolaire se fera également en ligne. <u>Service de cafétéria</u>
--	---

	Afin de faire un bilan mi-année à nos collaboratrices du service de la cafétéria, la direction recueille les commentaires des parents. Il y aura comité de dégustation pour un appel d'offres. On propose qu'il y ait des enfants sur ce comité.
	7.0 Fonds à destination spéciale-don (peut solliciter ou recevoir) Aucun don depuis le dernier CÉ
	8.0 Projet éducatif et plan de mise en œuvre (Information) La direction présente les faits saillants de la progression de nos actions du plan de mise en œuvre. Info Plan de lutte 30 janvier pm : Conférence de notre psychoéducatrice Isabel Pepin pour les parents du préscolaire 4 ans afin d'outiller les parents sur les façons d'intervenir. Le comité aimerait savoir si on voit une différence depuis le retrait de l'anglais enrichi en troisième année. Nous présenterons les résultats au prochain comité.
CEE 2024-2025-22	9.0 Contenus en orientation scolaire et professionnelle (COSP) Les contenus COSP demeurent obligatoires et sont distincts du CCQ. Leur planification dans les diverses matières doit continuer à être approuvée par le conseil d'établissement. Les COSP peuvent être intégrés au sein du programme CCQ ou d'autres programmes jugés appropriés, mais sans substituer les contenus obligatoires. IL EST PROPOSÉ PAR Jean-Félix Giguère-Groulx D'APPROUVER le tableau de planification des COSP 2024-2025.
CEE 2024-2025-23	10.0 Agendas 2025-2026 (Adoption) (Document 3) IL EST PROPOSÉ PAR Lise Bernard d'Adopter le contrat à l'entreprise Laurentien comme par le passé.
CEE 2024-2025-24	11.0 Photos scolaires 2025-2026 (Adoption) (Document 4) Être en vigie au niveau choix d'arrière-plan. IL EST PROPOSÉ PAR Marie-Lise Goyette de reporter la décision au prochain comité.

	Est-ce que La Fabrique et Isa B. peuvent offrir la ristourne pour les photos de finissants ?
CEE 2024-2025-24	13.0 Service de garde (Adoption) (Document 4) Chantal Samson présente le calendrier des activités 2025-2026 pour adoption. Adopté à l'unanimité Projet-pilote multichoix : Nous travaillerons avec la conseillère pédagogique du CSSL. Le choix de l'enfant est au cœur du projet. Beaucoup d'enthousiasme pour ce projet. Sécurité dans l'école – signature, toilette, circulation des parents dans l'école. C'est un nouveau processus, il y a donc une adaptation.
	16.0 FONDATION DUFRESNE DE L'ÉCOLE DE VAL-DAVID (INFORMATIONS) Aucun représentant
	17.0 COMITÉ DE PARENTS CSSL (INFORMATIONS) Jean-Félix partage les grands points de la rencontre.
	18.0 VARIA 18.1 Transport lors des sorties de ski Pourquoi fait-il retourner à la station pour informer les responsables que l'enfant peut rester à la station ? - La direction reviendra avec des précisions concernant les aspects légaux en considération des encadrements du CSSL, de la station de ski Vallée Bleue et de la responsabilité-école. 18.2 Utilisation des gymnases par la communauté Est-ce que les enveloppes budgétaires sont maintenues par le ministère ? La direction mentionne que les employés d'entretien mobilisés pour l'utilisation des écoles en dehors des heures scolaires sont engagés par la ville, selon l'entente CSSL et la ville. 18.3 Suivi vente de chandails L'emplacement du logo a été approuvé. Le projet va bien. 18.3 Signature pour les capsules pour les membres du CÉ Les signatures requises pour la formation du CÉ sont recueillies. 18.4 Sécurité des autobus

	Au pavillon Ste-Marie, certains enfants entrent par la cour arrière et passent malgré la barrière et l'autobus. Un rappel sera fait aux enseignants et dans l'Info-parents.	
CEE 2024-2025-26	19.0 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE IL EST PROPOSÉ PAR Anne-Marie Ouimet DE LEVER la séance à 20 h 40 ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ	
	<u>Isabelle Forget</u> Direction de l'école	<u>Maude Messier</u> Présidence